

SCOLIA

NOTE AUX AUTEURS

Soumission de proposition

La soumission d'un article ou d'un projet de numéro thématique suppose qu'il n'ait pas été publié ailleurs et qu'il n'ait pas été soumis pour publication à une autre revue.

Les propositions de publication (projet de numéro thématique, article pour *Varia*, compte rendu) sont à adresser à la direction scientifique de la revue (Anne Theissen, theissen@unistra.fr).

Chaque proposition est soumise, sous forme anonymisée, à deux experts désignés par la revue et choisis en fonction de leur compétence parmi les membres du comité scientifique et du comité de lecture. Des experts extérieurs à la revue peuvent être sollicités si les thèmes abordés dans les articles le requièrent.

Pour un volume thématique, une présentation du projet est transmise à la direction de la revue sous version électronique. Le dossier de soumission se compose :

- d'une synthèse mettant en valeur la thématique visée et les apports nouveaux du volume,
- de la liste des contributeurs,
- du résumé de chaque proposition d'article.

Après acceptation du projet, une première expertise des contributions revient au(x) coordinateur(s) dont la responsabilité est de veiller à la qualité, au caractère novateur des travaux ainsi qu'à leur pertinence particulière et globale par rapport au thème abordé. Chaque contribution est ensuite soumise, sous forme anonyme, à deux experts désignés par la revue. Si les avis des deux experts diffèrent, la direction se réserve la possibilité de solliciter un troisième expert.

Toute proposition individuelle (*Varia*) est prise en compte et soumise, sous forme anonyme, à deux experts. La décision, après avis des experts, est communiquée à l'auteur par la direction de la revue.

Expertise

Il est demandé aux relecteurs d'exprimer un avis général et d'examiner la proposition selon les critères suivants :

- originalité et teneur scientifique de la proposition,
- pertinence de la problématique abordée (apports nouveaux, bibliographie appropriée, méthodologie adéquate, etc.),
- structuration de l'article (exposition des arguments, longueur du texte, etc.)
- correction de la langue et clarté du style.

Instructions aux auteurs (incluant les normes éditoriales)

Les auteurs sont invités à remettre une version électronique (fichier .rtf / .doc ET fichier .pdf) de leur article (de 35 000 caractères : notes, bibliographie et espaces comprises) avec un résumé – ne dépassant pas une dizaine de lignes – accompagné de mots-clés (6 au maximum), en français et en anglais. Si l'article comporte des schémas et des

illustrations, les auteurs sont priés de les fournir en fichiers .tif ou .jpg résolution de 300 dpi au minimum.

Le / les coordinateurs et / ou les auteurs transmettront une version définitive des textes conforme aux consignes.

• **Format d'un numéro**

L'espace disponible pour un volume complet est de 340 000 caractères maximum : sommaire, présentation, articles, résumés / et mots-clés en français et en anglais (espaces comprises).

• **Corps du texte**

- Le texte est en Times 12 pour le texte principal et en Times 10 pour les notes de bas de page, interligne simple.
- Le texte est justifié.
- Toute mise en forme automatique est proscrite (pas de feuille de style, de puces, de majuscules automatiques, etc.).
- Les alinéas seront marqués par un retrait 1^{er} ligne de 1cm pour distinguer les débuts de paragraphe des simples retours à la ligne.
- Le soulignement est proscrit.

• **Renvois bibliographiques, citations et notes**

- Les renvois bibliographiques sont intégrés dans le texte même entre parenthèses et non en notes de bas de page. Ils feront mention du nom de l'auteur en minuscules, la date de publication (éventuellement suivie de la lettre a, b, c, etc., indiquant l'ordre dans la bibliographie en fin d'article) et, le cas échéant, la pagination après un deux-points. Exemples : Martin (1983 : 61) ou (Jackendoff, 1991 : 20)
- Pour toute citation d'auteur sont indiqués le nom de l'auteur, la date de publication de l'ouvrage source et la pagination.
Exemple : (Jackendoff, 1991 : 20)
- Dans le cas où plusieurs auteurs sont cités, séparer les références par un point-virgule.
Exemple : (Martin, 1983 ; Jackendoff, 1991)
- Les citations brèves sont à insérer dans le corps du texte entre guillemets : « ... ».
- Les citations longues - en roman - constituent des paragraphes séparés sans guillemets avec un retrait de 1 cm à gauche.
- Toute troncation du texte cité est signalée par [...].
- Les mots cités par l'auteur lui-même sont mis en italique, mais sans guillemets.
Exemple : le mot *table* est un substantif.
- Les appels de notes se placent en exposant selon une numérotation continue, avant le signe de ponctuation.
- Les notes se placent en bas de page.

• **Exemples**

- Les exemples constituent des paragraphes séparés sans guillemets avec un retrait de 1 cm à gauche.
- Les exemples sont en italique et numérotés en continu (numéro en romain suivi d'une parenthèse) :
 - 1) *Le chat est sur le paillason.*
 - 2) **Le chien aboie le paillason.*

- Le soulignement est proscrit.
- Les éléments jugés saillants dans les exemples sont composés en italique gras.
- Pour les renvois aux exemples dans le texte, indiquer le numéro entre parenthèses.
Exemple : « Dans (1)... »
- La source des exemples authentiques est précisée à la suite de l'exemple entre parenthèses :
 - (nom de l'auteur, *Titre de l'œuvre*, date) :
Exemple : (Echenoz, *Au piano*, 2003)
 - (adresse du site internet consulté, date de consultation) :
Exemple : (<http://www.lemonde.fr/>, 18/05/2066)
- La traduction des exemples étrangers figure sous l'exemple, en italique. Elle peut être précédée d'une traduction descriptive mot-à-mot, en romain :
Exemple :
 - 1) *chaek eun takja E itta.*
livre S table **loc** être
Le livre est sur la table.

• Typographie

- Utiliser les guillemets français doubles « ... » et non les guillemets anglais "... ”.
- Utiliser l'apostrophe courbe (') et non l'apostrophe droite (').
- Les abréviations etc. et cf. ne sont pas composées en italique.

• Figures – Tableaux – Illustrations

Les éléments graphiques doivent être de qualité. Dans le cas d'une reproduction d'illustration, l'auteur est tenu d'obtenir l'autorisation de l'auteur, des ayants-droits ou de l'éditeur, et de signaler à l'éditeur de la revue les mentions d'usage relatives à cette autorisation.

• Bibliographie

Il est demandé aux auteurs de vérifier minutieusement que les ouvrages cités dans le corps de l'article sont bien référencés en bibliographie.

Par ailleurs, toute référence mentionnée en bibliographie doit avoir été citée dans le corps de l'article.

La bibliographie est placée en fin de texte. Présentation par ordre alphabétique d'auteurs, puis chronologique. Indiquer dans cet ordre : nom d'auteur en majuscules, initiale(s) du prénom, date entre parenthèses avec lettre d'ordre le cas échéant, titre de l'article, titre de l'ouvrage ou de la revue en italique, précisions (ville, éditeur, pages, etc.) à la suite.

Exemples :

ANSCOMBRE J.-C. (1996), Noms de sentiments, noms d'attitude et noms abstraits, *in* Flux N., Glatigny M. & Samain D. (éds), *Les Noms abstraits*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 257-274.

FLAUX N., GLATIGNY M. & SAMAIN D. (éds) (1996), *Les Noms abstraits*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

GALMICHE M. (1987), A propos de la distinction massif / comptable, *Modèles linguistiques IX* : 2, 179-203.

HOFFMANN T. & TROUSDALE G. (eds) (2013), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, Oxford, OUP.

- JACKENDOFF R. (1991), Parts and boundaries, *Cognition* 41, 9-45.
- KLEIBER G. & VUILLAUME M. (éds) (2011), *Pour une linguistique des odeurs, Langages* 181.
- LANGACKER R.-W. (2010), Reflections on the Functional Characterization of Spatial Prepositions, *CORELA*, Numéros thématiques, *Espace, Préposition, Cognition*, publié en ligne le 31 mai 2010, <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=999>, date de consultation.
- LEEMAN D. (éd.) (2008), *Énigmatiques prépositions, Langue française* 157.
- MARTIN R. (1983), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL, R. (2009^a), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RITTER N. A. (ed.) (2005), *The Role of Linguistics in Cognitive Science, Special Issue of The Linguistic Review* 22 : 2-4.

Les bases de données et les corpus sont référencés en fin de bibliographie comme suit :

Nom en italique, adresse du site :

Frantext : <http://www.frantext.fr/>

Elicop : <http://bach.arts.kuleuven.be/elicop/>

- Présentation attendue de l'article

- Titre de l'article
- Prénom Nom de l'auteur
- Rattachement institutionnel (en italique) : *Université, équipe de recherche*
- Adresse électronique

- Hiérarchisation des paragraphes :

Introduction (non numérotée)

1. Niveau 1

1.1. Niveau 2

1.1.1. Niveau 3

Conclusion (non numérotée)

Bibliographie

- Titres et numérotation des paragraphes en romain gras
- Résumé de l'article en anglais (une dizaine de lignes) accompagné de ses mots-clés (6 au maximum)
- Résumé de l'article en français (une dizaine de lignes) accompagné de ses mots-clés (6 au maximum)

- Pour l'éditeur (diffusion)

Le coordinateur est invité à fournir :

- un résumé anglais du volume (700 signes maximum caractères, espaces comprises) accompagné de ses mots-clés (6 au maximum)
- un résumé français du volume (700 signes maximum caractères, espaces comprises) accompagné de ses mots-clés (6 au maximum)
- les adresses postales et électroniques des coordinateurs et des contributeurs.